



Claudine PIGNOLET - Secrétaire
Tél : 03 26 40 60 02
Portable : 06 77 00 37 93
Mail : claudinepignolet@orange.fr

Jeanne GRASSET

Déléguée Aisne

Tél : 03 23 73 40 93

Portable : 06 37 46 37 14

Mail : grasset.didier@wanadoo.fr

Marie-Françoise CARLIER

Déléguée Aisne

Tél : 03 23 76 23 84

Portable : 06 62 02 34 07

Mail : marie-francoise.carlier@orange.fr

Béatrice ROUILLARD - Secrétaire adjointe

Tél : 09 63 56 02 05

Portable : 06 82 40 10 58

Mail : b.rouillard57@orange.fr

Joelle D'HYEVRES

Déléguée Aube

Portable : 06 74 63 74 40

Mail : joelle.dhyevres@gmail.com

Coline BRAC

Déléguée Marne

Portable : 06 20 96 22 23

Mail : braccoline75@gmail.com

Chers amis du notariat,

Les bénévoles de notre Comité ainsi que Madame BRAC et moi-même avons le plaisir de vous proposer de participer à notre journée annuelle de la Marne qui aura lieu

LE JEUDI 22 MAI 2025

Cette rencontre s'adresse également aux membres de votre famille ainsi qu'à vos amis des départements rappelés ci-dessus, en sachant que le programme initialement prévu a été modifié, comme suit :

12 H 00 précises :

Accueil des participants au restaurant « **COQ et VINS** » 3 rue de la Prévôté 51390 VILLE-DOMMANGE et présentation de Madame Coline BRAC, nouvellement nommée Déléguée dans la MARNE. Si le temps le permet nous prendrons l'apéritif au champagne sur la terrasse puis nous dégusterons le menu du marché.

A l'issue du déjeuner, un élu de la commune (que nous remercions) nous fera visiter « **la Chapelle Saint-Lié** » située sur les hauteurs de Ville-Dommange (à environ 800 m, parking devant la Chapelle), classée au titre des monuments historiques. Utilisée comme poste d'observation durant les deux guerres mondiales et flanquée de deux blockhaus toujours en place, cette belle Chapelle reste un lieu privilégié pour aborder visuellement le paysage du vignoble, les plaines champenoises et la ville de Reims, distante de 11 kms, dont on repère facilement la cathédrale.

PRIX PAR PERSONNE : Le prix de la journée est fixé à 30 €, compte tenu de la participation des 14 € de l'ARSN et des 10 € de votre Comité pour les retraités du notariat de la Marne et de leurs conjoints, il est de 40 € pour les retraités des autres départements et de 54 € pour ceux ayant déjà participé au déjeuner de l'Aisne ainsi que pour les parents et amis. (1)

COVOITURAGE : Si vous n'avez pas de moyen de locomotion, téléphonez à C. PIGNOLET pour voir s'il y a une possibilité de covoiturage.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions de croire à l'expression de nos meilleurs sentiments.

Claudine PIGNOLET, Coline BRAC

Nouvelles dispositions à noter :

1/ – **Pour information** : de même que la subvention des 14 €, les 10 € du Comité ne sont plus attribués **qu'une seule fois** pour les retraités et conjoints participants dans leur département et qu'une seule fois aux retraités du 52 participants à leur première réunion. Désormais les chèques seront débités avant la réunion.

2/ – La signature de la liste de présence est obligatoire.

3/ – Les bulletins et chèques devront nous parvenir **plus d'un mois à l'avance** (afin de faciliter le travail des bénévoles les inscriptions et chèques reçus hors délai ne seront plus acceptés ! merci de votre compréhension).

Depuis les années 1970, les bénévoles des comités du notariat œuvraient partout en France pour sceller le lien social qui unit les retraités du notariat. Pour pérenniser et améliorer le fonctionnement de ces Comités, l'ASSOCIATION DES RETRAITÉS ET SALARIÉS DU NOTARIAT (ARSN) a été créée le 17 mai 2024. Elle prend le relai de façon indépendante et elle est animée par les mêmes bénévoles retraités du notariat. Cette nouvelle association vise à soutenir, informer et divertir l'ensemble des retraités et salariés du notariat en favorisant un environnement solidaire et convivial.

Retrouvez toutes les informations sur les activités proposées par l'ARSN, sur le site internet : <https://www.crpcen.fr/carte>

**BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LA JOURNEE DU JEUDI 22 MAI 2025A COMPLETER ET
A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVANT LE 23 AVRIL 2025 DERNIER DELAI, accompagné de votre règlement.
A Claudine PIGNOLET – 7 rue Fortel – 51100 REIMS**

Nom et prénom :

Adresse :

'Domicile : Portable

Email (lisible svp)@

N° SS ou CRPCEN (obligatoire)

Date de naissance Merci de compléter toutes les informations

Participerai à la journée du jeudi 22 mai 2025

☐ Seul(e)

☐ Accompagné(e) de mon(ma) conjoint(e)

Date de naissance

Accompagné (e) de personnes

Nom (s) et prénom (s) et date (s) de naissance

.....

Je joins un chèque par personne :

- **30 €** pour les retraités du notariat et conjoint domiciliés dans la Marne..... 30 € x = €

- **40 €** pour les retraités du notariat et conjoint des autres départements 40 € x = €

- **54 €** pour les retraités ayant participé à la réunion du 15 mai 2025 dans l'Aisne

et pour les parents et amis du notariat54 € x = €

Soit un montant total de €

Les chèques sont à établir à l'ordre de « **ARSN** » et à adresser avec le bulletin d'inscription à Claudine PIGNOLET - 7 rue Fortel – 51100 REIMS **avant le 23 avril 2025.**

Important : Toute participation, non décommandée 48 heures avant le jour prévu de la manifestation, ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement.

Le cas échéant, merci de nous préciser s'il y a des aliments auxquels vous êtes allergiques :

.....

Nom et numéro de téléphone d'une personne à contacter au cas de problème.....

A Le Signature

La CRPCEN soutient la ligne téléphonique Solitud'Ecoute mise en place par l'Association des Petits Frères des Pauvres. Ouverte tous les jours de l'année de 15 heures à 20 heures, elle vise à briser l'isolement des seniors en leur offrant une écoute bienveillante et un soutien moral.

La ligne est gratuite, anonyme et confidentielle (0 800 47 47 88)